

BP JEPS

NIVEAU 4

ÉDUCATEUR SPORTIF

MENTION : ACTIVITÉS ÉQUESTRES

PAR APPRENTISSAGE

AIDE À L'EMBAUCHE*

— 2020 - 2021 —
5000€ ou 8000€
SELON VOTRE ÂGE

*VOIR CONDITIONS



pré requis : avoir 18 ans
diplôme secourisme
(PSC1, AFPS...)



durée 1 an



formation rémunérée



formation en alternance



réseau d'entreprises
partenaires



Prise en charge
financière



Accessibilité aux personnes
en situation de handicap



MON PROFIL

Passionné par le monde équestre, vous souhaitez exercer dans ce domaine en tant que moniteur, animateur-assistant d'équitation ou encore accompagnateur de tourisme équestre. Vous êtes titulaire du galop 7 et d'une licence fédérale en cours de validité.

ENSEIGNANT(E) D'ÉQUITATION
GÉRANT(E) DE CENTRE ÉQUESTRE
GUIDE ÉQUESTRE

CFA
MTA
Métiers des Territoires
et de l'Agriculture



BP JEPS

ÉDUCATEUR SPORTIF

MENTION : ACTIVITÉS ÉQUESTRES



Métiers et perspectives de carrière

- > Les titulaires du BP JEPS exercent dans toute structure équestre privée ou publique, poney-club, centres équestres, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.
- > Statut de salarié ou d'entrepreneur
- > Ouverture vers l'international

Poursuite d'études

- > DE JEPS
- > DES JEPS

Fonctions en entreprise

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- > Préparer un projet ainsi que son évaluation
- > Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- > Préparer une action d'animation équestre

ENSEIGNEMENTS

- UC1 :
Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 :
Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 :
Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
- UC4 :
Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans les options A et B
Option A : Initiation Poney et Cheval
Option B : Approfondissement Technique

RÉMUNÉRATION

% du SMIC

	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	21 ans et +
1 ^{ère} année	27%	43%	53%
2 ^{ème} année	39%	51%	61%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%

COMMENT S'INSCRIRE

- 1 Tests techniques (VETP), tests de sélection internes (entretien de motivation, exposé du projet professionnel)
- 2 Réunion d'information et dossier de candidature
- 3 Atelier CV
Lettre de motivation
Entretien
- 4 Recherche d'une entreprise d'accueil
- 5 Signature d'un contrat d'apprentissage = inscription

OÙ SUIVRE CETTE FORMATION ?

36 - Indre



LEAP St Cyrán
ST CYRAN DU JAMBOT

www.leapstcyrán.fr

02 54 02 22 50



CENTRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DES
MÉTIERES DES TERRITOIRES ET DE L'AGRICULTURE

2 rue de Nermont - BP 64 28202 CHATEAUDUN

02 37 44 60 60

contact.cfamta@cneap.fr

cfa-mta.fr

- 1 LPAP Gabriel Bridet | ANET | lyceeanet-cneap.fr
- 2 Franz STOCK | MIGNIERES | franz-stock.fr
- 3 LEAP Nermont | CHATEAUDUN | nermont.fr
- 4 LEAP Sainte Cécile | MONTOIRE SUR LE LOIR | lycee-saintececile.fr
- 5 LEAP Boissay | LE CONTROIS EN SOLOGNE | leap-boissay.fr
- 6 LEAP Bengy | BENGY SUR CRAON | leap-bengy-sur-craon.fr
- 7 LEAP St Cyrán | ST CYRAN DU JAMBOT | leapstcyrán.fr

